

Histoire et géographie au lycée : programmes

Einheitssacht.: Lehrplan <France> / Geschichte, Geographie / 1995

In: Le Bulletin officiel de l'éducation nationale ; (1995)12, S. 26 - 58

Als Fotokopie vorhanden

2004/536

# HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE AU LYCÉE

Note de service n° 95-142 du 19-6-1995  
 NOR : MENL9501068N  
 RLR : 524-5 ; 524-6 ; 524-7 ; 524-9  
 MEN - DLC A1

■ L'enseignement secondaire français associe l'histoire et la géographie, sciences sociales historiquement liées, et que leur finalité civique et éducative rapproche.

Les programmes d'histoire et de géographie du lycée tiennent compte des acquis de l'école et du collège ; ils s'inscrivent dans des structures précises et des séries différentes ; ils doivent enfin, et c'est l'essentiel, répondre à des finalités (connaissances, apprentissage de la réflexion, exercice de la raison critique). En histoire et en géographie, les transmissions de connaissances et les apprentissages sont progressifs et prennent en compte l'âge, la maturité et la culture des élèves. De l'école primaire au lycée les savoirs des élèves s'enrichissent progressivement.

Au collège les programmes d'histoire proposent un descriptif chronologique des grandes lignes de l'évolution de l'humanité et une approche de la diversité des civilisations. En géographie l'approche est moins systématique. Elle permet cependant de présenter la diversité

des sociétés humaines contemporaines et l'aménagement de leurs territoires.

Pourtant, si l'horaire alloué à l'histoire et à la géographie (une heure quinze hebdomadaire pour chacune des deux disciplines) ne permet guère d'approfondir l'étude, les acquis ne sont pas négligeables : les élèves qui entrent en seconde ont des repères chronologiques ou spatiaux, ils maîtrisent des notions, ils ont acquis les éléments essentiels d'un patrimoine culturel, ils maîtrisent des savoir-faire. Ils possèdent des clés pour la lecture du monde contemporain.

Au lycée, il ne peut être question de reprendre à l'identique le parcours chronologique et spatial du collège. Fondée sur des acquis, l'approche doit être différente : en intégrant les renouvellements scientifiques elle est délibérément problématique. L'histoire ne présente pas un passé enfermé dans des certitudes, la géographie n'enseigne pas l'immuable : les deux disciplines posent les problèmes du temps présent.

Les programmes tiennent compte de la parité horaire de l'histoire et de la géo-

Georg-Eckert-Institut  
für internationale  
Schulbuchforschung  
Braunschweig  
-Schulbuchbibliothek-

2004/536

F  
Z-80  
(1,95)

graphie et de l'organisation des lycées d'enseignement général et technologique. Si la classe de seconde est commune, les séries technologiques ne disposent ensuite que d'un horaire réduit. Pour les séries d'enseignement général, bien que la lettre des programmes soit identique, les progressions et les méthodes de travail doivent être différenciées : en contribuant à la spécificité des séries L et ES, l'enseignement de l'histoire et de la géographie prend en compte les objectifs de la rénovation des lycées, notamment par les approfondissements proposés en cohérence avec les autres enseignements.

Enfin, les examens (épreuve orale anticipée en fin de première STI, SMS et STL ; épreuve orale pour la terminale STT ; épreuve écrite fondée sur des sujets communs pour les terminales L, ES et S) orientent la mise en œuvre des programmes.

## **1 - LES FINALITÉS DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE AU LYCÉE**

L'enseignement de l'histoire et de la géographie, délibérément ouvert sur le temps présent ne dissocie pas transmission d'un héritage et d'une culture, formation intellectuelle et éducation à la citoyenneté.

### **1.1 Transmettre et assurer la maîtrise de savoirs historique et géographique**

Le projet éducatif de l'enseignement de l'histoire et de la géographie repose sur une étude précise des contenus scientifiques de ces disciplines : vocabulaire et notions essentielles, nouveaux problèmes et nouvelles approches, langages spécifiques. Il se nourrit des problématiques et des avancées de la recherche universitaire.

### **1.2 Comprendre le monde contemporain**

Pour être en mesure d'agir en citoyen les lycéens doivent identifier les acteurs, les enjeux, les lignes de force. Pour cela, l'acquisition des connaissances portant sur les processus d'évolution historique et les modalités d'action sur

l'espace, qui ont construit le monde tel qu'il est, apparaît indispensable. Analyser la diversité des civilisations et des territoires, comprendre la complexité des structures, repérer la pluralité des cultures, préparer à l'action dans une époque marquée par l'ouverture à d'autres espaces et à d'autres civilisations. Les élèves doivent acquérir une vision dynamique et critique du monde afin de dégager l'essentiel dans la masse des faits nouveaux que l'actualité livre quotidiennement.

### **1.3 Permettre l'insertion des élèves dans la cité**

L'État de droit est au service de la personne. Sa perfection est un objectif de la démocratie. Il doit être reconnu comme un patrimoine à connaître, à respecter et à enrichir. L'espace aménagé est placé sous la responsabilité du citoyen : il est à la fois héritage à préserver et territoire à transformer pour répondre aux besoins sociaux actuels. L'histoire et la géographie, par leur objet et par leurs méthodes, inscrivent l'action du citoyen dans un héritage et une culture. La dimension civique de l'enseignement de l'histoire et de la géographie paraît d'autant plus importante qu'il n'existe pas d'heure d'éducation civique au lycée.

L'histoire et la géographie permettent également la découverte progressive des fondements d'une communauté humaine ; elles apportent à la fois l'absolu des valeurs et le sens du relatif conduisant à la tolérance par la découverte des cultures et des coutumes d'autres civilisations ; elles apprennent ainsi à reconnaître et à assimiler les éléments irréductibles de convergence au sein d'une société.

### **1.4 Acquérir des méthodes d'analyse pour une formation intellectuelle**

Les méthodes mises en œuvre dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie placent la dimension critique au centre des pratiques pédagogiques. Elles sont en elles-mêmes éducatives.

Le travail sur documents ne peut avoir pour objet de redécouvrir ou de reproduire en classe la

démarche de l'historien ou du géographe. Il permet aux élèves de prendre conscience du processus par lequel s'élabore la connaissance historique ou géographique et de confronter des opinions divergentes, afin d'aboutir à un jugement personnel. Il leur procure le sens de l'évolution et du relatif, les habitue à hiérarchiser les faits et à critiquer les relations trop rapides de causalité. En faisant de l'histoire et de la géographie les élèves apprennent le temps de la réflexion. Par l'exercice d'un raisonnement toujours secondé par l'analyse critique, ils sont portés à relativiser une information rapide, conjoncturelle, non hiérarchisée.

## 2 - APPROCHES ET MÉTHODES

Lors de la mise en œuvre des programmes, il est recommandé que, dans toute la mesure du possible, une coordination soit établie entre l'histoire et la géographie d'une part, ces deux disciplines et les disciplines voisines d'autre part.

### 2.1 La pratique des langages

Sciences sociales constituées, l'histoire et la géographie utilisent différents langages. Le passage constant d'un langage à l'autre fait partie de la pratique de l'histoire et de la géographie au lycée. Il ne s'agit donc pas seulement de faire apprendre mais de favoriser l'expression des élèves : l'expression écrite et la lecture de l'image doivent être privilégiées. Par la pratique croisée de ces langages, l'histoire et la géographie contribuent à leur formation intellectuelle, notamment par la production de textes - analyses, synthèses, récits, travaux à partir de documents - de cartes, d'images. L'histoire et la géographie permettent aussi d'inscrire dans le temps et dans l'espace les connaissances acquises dans les autres disciplines.

### 2.2 Le libre choix des approches pédagogiques

Une ancienne tradition laisse aux enseignants une grande liberté d'approche pédagogique. Ils peuvent, pourvu que les objectifs et la cohérence d'ensemble soient respectés, choisir leur itinéraire annuel et insister plus ou moins sur

tel ou tel thème. Cette liberté permet à chaque professeur d'adopter le style d'enseignement qu'il pense le plus efficace et d'adapter ses méthodes aux élèves et à leurs besoins.

La classique opposition entre les styles pédagogiques n'est-elle pas artificielle ? Certaines séquences magistrales entraînent et éveillent, d'autres ne sont guère qu'une juxtaposition analytique de données ; certaines séquences dialoguées favorisent l'expression et l'autonomie des élèves, d'autres ne leur laissent que la possibilité d'interventions ponctuelles et purement formelles. Plus qu'un style pédagogique, c'est l'acquisition organisée des connaissances qui est essentielle.

### 2.3 Une démarche problématique fondée sur des repères chronologiques et spatiaux mémorisés

Les programmes, tant en histoire qu'en géographie, sont construits pour induire une démarche plus synthétique qu'analytique.

Au lycée l'enseignement doit être problématique : la recherche du sens est primordiale, elle oriente les différentes opérations nécessaires à la construction d'un discours d'histoire ou de géographie (recherche de données, classement, mise en relation). Elle s'accompagne nécessairement d'un apprentissage de l'esprit critique.

Naturellement, cette recherche du sens doit s'appuyer sur des repères chronologiques ou spatiaux en petit nombre, sur quelques faits significatifs, mais rigoureusement analysés et que les élèves doivent mémoriser.

### 2.4 Le document au service du raisonnement

Le document dans ses divers états est constitutif de l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Il serait cependant illusoire de prétendre reproduire au lycée les démarches scientifiques dans leur totalité. De même, il n'est pas souhaitable d'aligner les pratiques sur certains exercices parfaitement codifiés de l'enseignement supérieur (explication de texte, commentaire de carte). L'explication de docu-

ment ne peut constituer une fin en elle-même : au lycée, le document est d'abord le moyen du travail personnel des élèves et de l'exercice de l'esprit critique (étude de la source et de la nature du document, croisement des types d'expression et des informations). Il n'a de justification que s'il conduit l'élève à formuler des conclusions porteuses de sens, c'est à dire s'il constitue une étape de la construction du discours historique ou géographique. Cependant on ne doit pas multiplier les documents : la dispersion pourrait conduire à l'oubli du sens.

On ne perdra pas de vue que certains documents ont une valeur patrimoniale et que leur connaissance est un passage obligé de la constitution d'une culture. L'histoire comme la géographie doivent également permettre une initiation à la pratique documentaire, en relation avec les ressources du CDI et en collaboration avec les documentalistes.

## 2.5 La nécessité des technologies actuelles

Les outils actuels de la communication et du traitement de données sont utilisés au lycée dans l'enseignement de nombreuses disciplines. L'histoire et la géographie en ont un besoin particulier : les images-satellite bouleversent notre vision de la planète ; les outils de traitement de l'information sous toutes leurs formes modifient l'exploitation pédagogique des textes et des images.

## 3 - LES PROGRAMMES

Les programmes délimitent un contenu scientifique défini par des libellés précis. Tout élément d'un programme ne trouve son sens que par rapport à l'ensemble. En conséquence, les programmes sont conçus pour être achevés, faute de quoi leur logique disparaîtrait. Afin de préserver cette logique et d'éviter que l'enseignement d'une question prenne une excessive extension, ils comportent une évaluation horaire indicative. Pour la classe de seconde cette évaluation est calculée sans tenir compte des modules. Pour les classes de première et terminale des séries d'enseignement général elle

est calculée sur la quarantaine d'heures disponibles en série S. L'horaire supplémentaire des séries ES et L doit permettre des approfondissements spécifiques.

Les modules s'inscrivent dans les objectifs généraux des programmes ; ils n'ont pas de finalité propre. Ils sont fondamentalement le maillon de l'enseignement différencié et de l'expression autonome des élèves par la pratique croisée des langages. En module les élèves s'exercent à faire de l'histoire et à faire de la géographie ; c'est dire que les activités de classement, d'analyse et de mise en relation d'une part, l'argumentation et la démonstration d'autre part, doivent être privilégiées. En classe de première d'enseignement général, les modules permettent en outre, selon les séries d'approfondir certaines questions.

On ne perdra donc jamais de vue les objectifs généraux, et on ne confondra pas constitution d'une culture et accumulation de savoirs. Les programmes sont l'outil de la transmission de connaissances maîtrisées et facilement mobilisables.

### 3.1 La classe de seconde

Les programmes de la classe de seconde ont été construits en fonction de la place de celle-ci dans le cursus scolaire, entre le collège et le lycée, et des différentes voies du lycée. Ils doivent constituer le socle de la connaissance et de la compréhension du monde contemporain.

En histoire, le programme est construit autour de six moments historiques, de l'Antiquité au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il privilégie les dimensions politique et culturelle.

Il ne s'agit pas d'un retour accéléré sur la continuité chronologique présentée au collège, et ce, au core moins d'une révision. Il ne s'agit pas non plus d'une approche thématique. Si le programme devait être ainsi compris il perdrait toute sa signification, faute de pouvoir être traité au cours de l'année scolaire ; la condition intrinsèque de sa pertinence disparaîtrait.

La réflexion sur quelques moments essentiels de l'histoire, et la reconnaissance de l'ampleur du patrimoine européen fondent l'étude de

l'histoire de notre temps.

En géographie, le champ de l'étude est la planète mais le programme repose sur un choix d'exemples à différentes échelles. L'observation de la répartition des populations, l'analyse des aménagements et l'étude de l'organisation de l'espace terrestre, s'appuient sur la connaissance des grands mécanismes naturels. Mais, dans le cadre de ce programme de géographie, l'étude de ces mécanismes ne trouve pas sa justification en elle-même : elle doit accompagner l'examen des aménagements de l'espace réalisés par des civilisations et des peuples différents. L'étude des problèmes d'environnement doit être envisagée à propos de chacun des thèmes du programme.

Cet apprentissage de la lecture géographique du monde, sur les bases d'une culture acquise au collège, prépare la présentation des régions, États ou d'ensemble d'États, en première et en terminale.

### 3.2 La classe de première

Les programmes des classes de première sont adaptés aux différentes séries générale ou technologique. Quel que soit l'horaire, tous s'articulent logiquement aux contenus et apprentissages de la classe de seconde.

#### 3.2.1 Séries L, ES, S

En histoire, l'étude porte sur le monde du milieu du XIX<sup>e</sup> à 1939 et privilégie la France et l'Europe sans oublier leurs relations avec le monde.

A la différence de l'approche de la classe de seconde, il fait une grande place aux dimensions économiques et sociales. Il s'agit de l'étude approfondie d'une période dont les lycéens doivent, sans excès factuel, percevoir le sens à travers un choix de problématiques.

Deux entrées principales caractérisent ce programme : le phénomène industriel avec ses composantes et ses conséquences ; le phénomène de la nation, avec les constructions et les conflits qu'il induit, dont les élèves mesurent les résonances dans notre temps.

Une attention particulière est portée à la France marquée par la lente construction d'une démocratie parlementaire fondée sur les prin-

cipes de 1789 et le choix de la République. Les élèves réfléchiront à l'inscription sociale de la démocratie, à ses fragilités permanentes.

Une lecture adaptée du programme permet par ailleurs de renforcer le caractère propre de chaque série. En série L, une attention particulière pourra être portée aux phénomènes culturels : religions, mentalités, création (expression artistique et littéraire). Une liaison avec l'enseignement des lettres, et éventuellement des langues vivantes, s'impose naturellement. En série ES les aspects politiques et sociaux (doctrines, institutions, mouvements sociaux) sont plus particulièrement examinés. On mettra en évidence l'inscription dans le temps des mécanismes étudiés en sciences économiques et sociales.

En géographie, le programme s'ouvre sur une définition de l'Europe : l'approche de la France est donc renouvelée en fonction des réalités et des problématiques d'aujourd'hui. Les dimensions historique et culturelle prennent, à côté de l'économie, une place déterminante dans la réflexion : les élèves doivent saisir que le territoire national est une construction inscrite dans la durée et qu'il appartient à des ensembles divers. Il s'agit de comprendre comment la France est européenne par ses milieux, son histoire, ses cultures, et quelle est sa place dans un monde complexe et mouvant.

L'étude régionale, à différentes échelles, repose sur un choix libre d'exemples nationaux et transnationaux. L'étude de deux États de l'Europe doit permettre d'analyser, dans la proximité des cultures et des économies, des organisations différentes et d'observer la convergence des choix actuels au sein de l'Union européenne.

Ce programme permet également de marquer la spécificité des séries. En série L, l'étude régionale, ainsi que l'étude des États européens, font naturellement une place particulière aux aspects culturels. En série ES, l'analyse géographique donne une dimension spatiale à des mécanismes économiques étudiés par ailleurs.

#### 3.2.2 Série STT

Pour les élèves des séries tertiaires, l'histoire et la géographie sont une dimension nécessaire

de la formation, le programme a donc l'ambition de donner les références nécessaires à la compréhension du monde contemporain.

En histoire, les élèves étudient le monde du milieu du XIX<sup>e</sup> à 1939 : les questions obligatoires (l'évolution politique de la France de 1848 à 1939, les transformations économiques et sociales en Europe et en Amérique du Nord du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1939, les régimes totalitaires en Europe de 1919 à 1939), concernent la France et l'Europe. En évitant les approches trop factuelles et émiettées la signification des évolutions est privilégiée.

La question optionnelle doit permettre l'élargissement à un autre thème. Ainsi, comme pour les séries d'enseignement général, le programme d'histoire offre une véritable initiation à l'étude du monde contemporain.

En géographie, le programme est consacré à la France et à l'Europe. L'étude de la France se limite à sa situation en Europe et dans le monde et à sa population. Le refus d'une approche exhaustive est explicite.

Les questions optionnelles proposent, à l'échelle nationale ou européenne, l'étude d'une activité et son inscription dans l'espace.

### 3.2.3 Séries SMS, STI, STL

En histoire comme en géographie, la réflexion sur les objectifs est essentielle et les contenus doivent être limités à l'acquisition d'une culture.

En histoire, le programme propose l'étude de la démocratie française de 1848 à nos jours et, de 1945 à nos jours, l'affrontement Est-Ouest et la dissolution des blocs. On ne sera pas en mesure de conduire un examen chronologique approfondi de ces deux questions obligatoires, leur finalité civique est dès lors essentielle.

La question au choix se conçoit comme une initiation à la compréhension des grands problèmes du monde contemporain et comme un enracinement de l'actualité.

En géographie, l'étude des questions obligatoires (le territoire français et son aménagement, le monde aujourd'hui : diversité et disparités) requiert l'utilisation systématique de la carte comme outil de la réflexion et comme

langage afin d'éviter une démarche excessivement analytique. Les approches à différentes échelles sont nécessaires.

La question au choix permet d'étudier la première puissance économique mondiale ou de poser un des grands problèmes de notre temps et d'en proposer une lecture géographique.

### 3.3 La classe terminale

La classe terminale marque la fin des études d'histoire et de géographie pour la plupart des élèves : les programmes d'histoire et de géographie parachèvent l'étude du monde d'aujourd'hui.

Ces programmes induisent des épreuves d'examen reposant sur des thèmes larges et excluant tout traitement érudit ou de détail.

#### 3.3.1 Séries L, ES, S

En histoire, le programme commence par l'étude de la Seconde Guerre mondiale afin que la mémoire de la tragédie se nourrisse d'une véritable réflexion historique. La partie II (le monde de 1945 à nos jours) comme la partie III (la France depuis 1945), intègrent le temps présent. Il est nécessaire de concevoir l'ensemble des questions du programme de manière synthétique en privilégiant les grandes phases des évolutions.

Dans le cadre de ce programme mondial, l'étude de la France se conçoit à la fois comme une étude de cas et comme une initiation à la vie civique : c'est dans ce sens qu'il faut notamment aborder l'examen des institutions et la vie politique.

Dans les séries L et ES il est souhaitable, en cohérence avec les approfondissements choisis pour la classe de première, de développer les aspects culturels ou politiques et sociaux.

En géographie, la démarche choisie s'appuie sur les acquis de la classe de seconde. Ce programme tente une approche globale du monde, de son fonctionnement et de ses problèmes. La première partie en propose une lecture politique, culturelle et économique. La deuxième partie propose l'étude de trois puissances économiques essentielles pour son organisation. La troisième partie pose, à l'échelle continentale, quelques problèmes géographiques ma-

jeurs pour comprendre le monde d'aujourd'hui.

### 3.3.2 Série STT

L'enseignement de l'histoire et de la géographie de deux heures hebdomadaires conserve naturellement les objectifs principaux assignés aux autres séries de la classe terminale.

En histoire, une première partie obligatoire (institutions et vie politique en France de 1939 à nos jours, croissance et crise économique depuis 1945, de 1945 à nos jours : l'affrontement Est-Ouest et la dissolution des blocs) procure aux élèves les cadres d'une culture historique du présent, ainsi que les éléments nécessaires à l'exercice des responsabilités civiques.

La question au choix permet, soit de poser un des grands thèmes de l'évolution du monde au cours de la période, soit de prolonger l'étude de la France par l'examen de questions économiques, sociales et culturelles.

En géographie, les élèves doivent maîtriser les grands éléments de la structure de l'espace mondial et comprendre le rôle de la première puissance économique. Ils doivent aborder également les problèmes du développement.

La question au choix permet, soit d'étudier d'autres territoires, soit de poser un problème devenu essentiel, l'eau dans le monde.

L'enseignement de l'histoire et de la géographie est ambitieux : fondé sur une recherche universitaire vivante, il est riche de la volonté d'initier à un savoir sans cesse renouvelé ; il assume également la transmission d'un héritage culturel et civique.

A la sortie du lycée, les élèves doivent conserver de l'enseignement de l'histoire et de la géographie une vision positive avec le sentiment que ces disciplines, constamment ouvertes sur les idées et les techniques d'aujourd'hui, ont forgé aussi bien leur sens critique que leur sens civique fondés sur l'appropriation d'un patrimoine et d'une culture.

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur, de la recherche,  
et de l'insertion professionnelle  
et par délégation,  
Le directeur des lycées et collèges  
Alain BOISSINOT

# HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE EN CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Arrêté du 14-6-1995. JO du 21-6-1995

NOR : MENL9500853A

RLR : 524-5

MEN - DLC A1

*Vu L. n° 83-663 du 22-7-1983, compl. L. n° 83-8 du 7-1-1983, mod. et compl. par L. n° 85-97 du 1-1-1985 ; L. d'orient. n° 89-486 du 10-7-1989 ; D. n° 76-1304 du 28-12-1976 mod. not. par L. n° 57 du 17-1-1992 ; D. n° 77-521 du 18-5-1977 mod. port. applic. L. n° 75-620 du 11-7-1975 ; D. n° 85-924 du 30-8-1985 mod. par D. n° 90-978 du 31-10-1990 ; A. du 17-1-1992 ; A. du 17-1-1993 mod. ; A. du 10-7-1992 ; Avis du CNP ; Avis du CSE du 12-4-1995*

**Article 1** - Les programmes d'histoire et de géographie de la classe de seconde générale et technologique sont définis en annexe du présent arrêté.

**Article 2** - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée de l'année scolaire 1996-1997. Les programmes figurant dans l'arrêté du 14 juin 1986 sont abrogés à l'entrée en vigueur du présent arrêté.

**Article 3** - Le directeur des lycées et collèges du ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 14 juin 1995

Pour le ministre de l'éducation nationale  
de l'enseignement supérieur, de la recherche  
et de l'insertion professionnelle  
et par délégation

Le directeur des lycées et collèges  
Alain BOISSINON

**A**nnexe**HISTOIRE - GÉOGRAPHIE****HISTOIRE : LES FONDEMENTS DU MONDE CONTEMPORAIN**

Les programmes de lycée ont pour finalité la connaissance et la compréhension par les élèves du monde contemporain. Le programme de seconde en pose les bases. Il est consacré à l'étude de six moments historiques qui jalonnent l'élaboration de la civilisation contemporaine. Le choix opéré ne suppose aucune continuité chronologique, ni aucun parcours thématique. Il repose sur l'étude de ce qu'est un citoyen dans un monde antique fort différent du nôtre, sur l'approche de la religion chrétienne, composante majeure de la civilisation occidentale, sur la diversité des civilisations médiévales, sur la nouvelle vision de l'homme et du monde à la Renaissance, sur le tournant fondamental représenté par la période révolutionnaire et les conceptions nouvelles qu'elle diffuse, enfin sur la manière dont celles-ci se sont progressivement imposées à l'Europe.

Chaque période sera d'abord rigoureusement située dans l'espace à partir d'une ou de plusieurs cartes, et dans le temps historique. On suivra ensuite les indications que propose le programme sans perdre de vue qu'il s'agit de construire une culture et non d'accumuler des connaissances factuelles. On expliquera, en évitant l'éparpillement, quelques documents comme des éléments de l'analyse historique d'ensemble. L'étude de grands textes ou de grandes œuvres emblématiques (par exemple la frise des Panathénées, la Bible, une cathédrale, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen...) permettra de mettre en évidence quelques grands repères culturels.

Les indications horaires proposées ne tiennent pas compte des modules, dont une séance, au moins, pourra être consacrée à chacune des périodes. Les enseignants choisissent les approches pédagogiques, ils peuvent insister plus ou moins sur tel ou tel thème, mais ils doivent impérativement respecter l'ordre de grandeur des indications horaires afin d'assurer l'indispensable cohérence d'ensemble.

**PROGRAMME****COMMENTAIRE****I - Le citoyen et la cité, à Athènes au V<sup>e</sup> siècle avant J-C. La citoyenneté dans l'Empire romain au II<sup>e</sup> siècle.**

(5 à 6 heures)

Pour Athènes au V<sup>e</sup> siècle avant J-C., l'étude sera centrée sur l'analyse du fonctionnement concret de la démocratie, l'examen de ses assises sociales, de ses manifestations religieuses, culturelles et artistiques.

Pour l'Empire romain au II<sup>e</sup> siècle, on organisera l'étude autour du processus de romanisation. L'exemple d'une ville, librement choisie, permettra de montrer les principaux aspects de la vie civique.

**II - Naissance et diffusion du Christianisme.**

(4 à 5 heures)

On prendra pour point de départ une présentation de la Bible, ce qui permettra à la fois d'évoquer le contexte religieux et historique de la naissance du Christianisme et de caractériser son message. Une carte de l'Empire

**III - Carte de la Méditerranée au XII<sup>e</sup> siècle : le carrefour de trois civilisations.**

(5 à 6 heures)

**IV - Humanisme et Renaissance.**

(5 à 6 heures)

**V - La période révolutionnaire.**

(11 à 13 heures)

1 - La contestation de la monarchie absolue

2 - Les expériences politiques en France de 1789 à 1815.

3 - L'Europe transformée par la période révolutionnaire.

romain accompagnera l'étude de l'organisation de l'Église des premiers siècles et de la diffusion du Christianisme, de l'époque des persécutions à celle du statut de religion officielle. On conduira donc l'étude jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

On situera sur une carte du bassin méditerranéen les civilisations de la chrétienté occidentale, de l'Empire byzantin et de l'Islam au XII<sup>e</sup> siècle et on présentera brièvement leurs spécificités. On montrera comment elles s'influencent réciproquement à travers leurs divers contacts.

Le sous-titre de cette question pourrait être "art, culture, société". Il s'agit, à partir d'un petit nombre d'œuvres, mises en relation les unes avec les autres, de faire découvrir ce qu'a été, dans l'Europe des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, une modification de la vision de l'homme et du monde. On prendra en compte l'influence des Réformes. Une carte permettra de repérer les principaux foyers de création.

On montrera comment la monarchie absolue, dont les traits majeurs seront brièvement rappelés, est contestée par les idées nouvelles dès le XVII<sup>e</sup> siècle en Angleterre puis au XVIII<sup>e</sup> aux États-Unis et, en Europe, par le mouvement des Lumières.

Il s'agit, en dégageant les étapes majeures de la période, de proposer un exposé problématique des expériences politiques et institutionnelles qui ont marqué en France la mise en œuvre de conceptions nouvelles.

Après avoir évoqué, à l'aide de cartes, la conquête française en Europe, on insistera, en forme de bilan de la période révolutionnaire, sur la modernisation du continent où pénétrèrent, non sans nuances ni résistances, les nouvelles conceptions diffusées par la Révolution française.

## VI - L'Europe entre restauration et révolution (de 1815 au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle).

(7 à 9 heures)

1 - Les aspirations libérales et nationales.

2 - Le Romantisme.

3 - La monarchie censitaire en France (1815-1848).

Les divers aspects de cette période seront abordés dans un ordre librement choisi. Il s'agit de montrer comment, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les conceptions anciennes et les idées nouvelles (libérales et nationales) s'affrontent en Europe, les vagues révolutionnaires de 1830 et de 1848 représentant le sommet de cet affrontement. On mettra en évidence les rapports qui unissent le Romantisme et l'évolution politique de la première moitié du siècle.

## GÉOGRAPHIE : LES HOMMES ET LA TERRE

Le programme de seconde a pour objet l'occupation différenciée de la Terre par les sociétés humaines. Il se fonde sur les problématiques de la science géographique actuelle en privilégiant les changements d'échelle. Il veut sensibiliser les élèves à la lecture géographique du monde en présentant les champs et les démarches scientifiques à partir de cas choisis sur tous les continents. On montrera, en se fondant sur des exemples d'actualité, comment la géographie constitue une des clés d'explication du monde contemporain. Le thème de l'environnement doit être envisagé comme transversal : il concerne aussi bien les relations homme-milieu que l'étude des risques naturels, des changements climatiques ou de l'aménagement des territoires. On présentera les différents supports et langages qui permettent d'élaborer des représentations construites du monde pour le décrire et l'expliquer. On entraînera les élèves à la pratique du langage cartographique. Une place sera faite aux technologies actuelles de la connaissance et de l'information.

Les indications horaires proposées ne tiennent pas compte des modules qui pourront être consacrés au travail autonome des élèves sur certains thèmes du programme. Les enseignants choisissent les approches pédagogiques, ils peuvent insister plus ou moins sur tel ou tel thème, mais ils doivent impérativement respecter l'ordre de grandeur des indications horaires afin d'assurer l'indispensable cohérence d'ensemble.

### PROGRAMME

#### 1 - La Terre, planète des hommes.

(8 à 10 heures)

1 - Les populations du monde et leur dynamisme démographique.

### COMMENTAIRE

L'objet de cette partie est l'analyse de la répartition spatiale des populations.

Les grands thèmes de cette étude sont la répartition, la croissance, la mobilité et les comportements démographiques. On étudiera à partir de cartes les foyers essentiels de population aux échelles planétaire, nationale, régionale et leur évolution. On formulera des hypothèses d'explication de cette répartition et de son évolution qui seront reprises tout au long de l'année. On usera de quelques indicateurs simples pour étudier et cartographier les évolutions démo-

## 2 - Le fait urbain dans le monde.

**II - Les sociétés humaines face aux ressources et aux contraintes de la Terre.**  
(12 à 14 heures)

### 1 - L'homme et les reliefs.

2 - L'homme et les grands ensembles climatiques et biogéographiques.

3 - La transformation des milieux par les hommes.

**III - Les sociétés humaines organisent et aménagent leur territoire.**  
(16 à 18 heures)

### 1 - Les villes et l'organisation de l'espace.

graphiques. On analysera le rapport entre population et développement, les politiques de peuplement et de maîtrise des flux migratoires.

On étudiera la croissance urbaine à l'échelle de la planète et son accélération récente comme un des phénomènes majeurs du second vingtième siècle. L'étude à l'échelle des organismes urbains se fera dans la troisième partie.

L'objet de cette partie est de faire comprendre la différence entre le temps de la géologie, des climats et des milieux et le temps de l'intervention humaine, entre les rythmes d'évolution naturels et ceux des sociétés.

Cette étude appuyée sur une série de documents à différentes échelles (cartes, photographies, images-satellite) présentera l'évolution et la distribution des grands ensembles de relief, les manifestations géologiques actuelles (séismes, volcans), les interventions humaines (modification des équilibres, prévention des risques).

À partir de documents à différentes échelles (cartes, photographies, images-satellite) on présentera les logiques de distribution des grandes zones climatiques et biogéographiques, les héritages des climats anciens, quelques manifestations météorologiques locales et régionales, les transformations actuelles liées à l'intervention humaine.

On pourra s'en tenir à l'étude de quelques milieux à l'échelle planétaire tout en utilisant la carte à des échelles plus grandes pour des études de cas. On mettra l'accent par exemple sur la maîtrise de l'eau (aménagements hydrauliques pour la culture, l'industrie), l'identification et l'exploitation des ressources, les aménagements côtiers, les équipements montagnards.

On proposera une étude morphologique des villes (centres, quartiers, banlieues)

qui débouchera sur une typologie à l'échelle mondiale. On étudiera les activités urbaines. On analysera les relations entre les villes en soulignant l'importance des hiérarchies et des réseaux.

## 2 - Les mondes ruraux.

On proposera une étude des paysages ruraux et des structures agraires qui débouchera sur une typologie à l'échelle mondiale. On analysera les activités rurales (agricoles et non agricoles).

## 3 - L'aménagement des territoires par les hommes.

On évoquera les enjeux, les débats et les politiques qui naissent d'une part de la compétition entre différents types d'activités, des hiérarchies régionales d'autre part, et enfin de la division internationale du travail. On analysera le rôle des frontières.

En conclusion on présentera une synthèse de l'ensemble des éléments étudiés concernant l'environnement.

# HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE DU CYCLE TERMINAL DE LA VOIE GÉNÉRALE (séries L, ES et S)

Arrêté du 14-6-1995, JO du 18-6-1995

NOR : MEN19500852A

RLR : 524-7

MEN - DLC A1

*Vu L. n° 83-663 du 22-7-1983, compl. L. n° 83-8 du 7-1-1983, mod. et compl. par L. n° 85-97 du 1-1-1985 ; L. d'orient. n° 89-486 du 10-7-1989 ; D. n° 76-1304 du 28-11-1976 mod. not. par D. n° 57 du 17-1-1992 ; D. n° 77-521 du 18-5-1977 mod., port. applic. L. n° 75-620 du 11-7-1975 ; D. n° 85-924 du 30-8-1985 mod. par D. n° 90-978 du 31-10-1990 ; D. n° 93-1092 du 15-9-1993 ; Arrêté du 17-1-1992 ; A. du 10-7-1992 mod. ; A. du 15-9-1993 ; Avis du CNP ; Avis du CSE du 12-4-1995*

**Article 1** - Les programmes d'histoire et de géographie du cycle terminal de la voie générale sont définis en annexe du présent arrêté.

**Article 2** - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée de l'année scolaire 1997-1998 pour la classe de première, à compter de la rentrée de l'année scolaire 1998-1999 pour la classe terminale. Les programmes figurant dans l'arrêté du 25 avril 1988 sont abrogés à l'entrée en vigueur du présent arrêté.

**Article 3** - Le directeur des lycées et collèges du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 14 juin 1995

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur, de la recherche  
et de l'insertion professionnelle  
et par délégation

Le directeur des lycées et collèges  
Alain BOISSINOT

# Annexe

## HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

### HISTOIRE (CLASSE DE PREMIÈRE) : LE MONDE DU MILIEU DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE À 1939

Comme le programme de seconde, celui de première entend se garder de toute volonté d'exhaustivité. S'appuyant sur les acquis du collège, il se fixe pour ambition de dégager les grands axes de la période étudiée autour des deux données majeures qui la dominent : le phénomène industriel avec ses conséquences sociales, idéologiques et culturelles, le phénomène de la nation avec ses réalisations politiques et les heurts conduisant à la Première Guerre mondiale et aux bouleversements de tous ordres qu'elle induit. Dans cette perspective, il vise à l'intelligence de la période plutôt qu'à la juxtaposition de connaissances factuelles. L'étude de la France fera l'objet d'une approche précise. Comme en seconde, l'examen d'un nombre restreint de documents, soigneusement choisis et rigoureusement analysés, permettra d'étayer la problématique, en évitant tout éparpillement. Enfin, si le professeur est évidemment libre de la mise en œuvre pédagogique de ce programme comme de l'ordre dans lequel il souhaite l'aborder, la cohérence d'ensemble des programmes de première et de terminale implique que tous les thèmes soient effectivement traités.

Les évaluations horaires proposées (11 à 13 heures pour la première partie, 10 à 12 heures pour la deuxième partie, 16 à 18 heures pour la troisième partie) concernent les élèves de la série S. L'horaire des séries L et ES doit permettre des approfondissements.

#### PROGRAMME

#### COMMENTAIRE

### 1 - L'âge industriel et sa civilisation (du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1939)

(11 à 13 h)

**1 - Les transformations économiques et sociales, les idéologies de l'âge industriel en Europe et en Amérique du Nord.**

Le phénomène majeur est la croissance économique. On présentera le processus d'industrialisation (en rappelant ses origines) et les transformations économiques et sociales qui lui sont liées. On étudiera les courants qui tentent d'analyser, pour l'organiser ou lui résister, la société industrielle (libéralisme, socialisme, traditionalisme, syndicalisme). Il s'agit de saisir les évolutions et les ruptures majeures sur près d'un siècle et non d'examiner le détail de la conjoncture.

### 2 - L'Europe et le monde.

On évoquera tout à la fois l'expansion européenne et la montée des puissances extra-européennes. On s'interrogera donc sur les causes de l'expansion et la diversité de ses formes (économiques, coloniales, culturelles...). On présentera la montée en puissance, face à l'Europe, des États-Unis et du Japon.

3 - Religion, culture et arts.

**II - Nations et États (du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1914).**

(10 à 12h)

1 - Nationalités et nationalismes en Europe avant 1914.

2 - Les États industriels entre tradition conservatrice et poussée libérale et démocratique.

3 - La France de 1848 à 1914.

**III - D'une guerre à l'autre (1914 - 1939).**

(16 à 18 heures)

1 - La Première Guerre mondiale, la Révolution russe et les bouleversements de l'Europe.

2 - La crise des démocraties libérales.

3 - La France de 1919 à 1939.

On examinera les caractères de la vie religieuse en Europe et en Amérique du Nord et l'évolution des relations entre les Églises et le monde moderne. On présentera l'évolution de la pensée, les modifications des pratiques culturelles, les principaux mouvements culturels et artistiques de la période et leur diffusion.

À partir de cartes de l'Europe au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et en 1914, on analysera la création de nouveaux États-nations et les conflits qui résultent d'aspirations nationales non satisfaites et de l'exacerbation du sentiment national.

Il s'agit de montrer globalement, en choisissant des exemples, comment les transformations sociales et culturelles liées à l'industrialisation favorisent l'affirmation des régimes de démocratie libérale en Europe du Nord-Ouest et en Amérique du Nord, mais stimulent également des aspirations libérales et démocratiques dans les pays de tradition autoritaire.

On examinera comment, de la Seconde République à la veille de la Première Guerre mondiale, la France, tout en poursuivant son développement économique et en exerçant un grand rayonnement culturel, est à la recherche d'institutions capables d'inscrire l'héritage de la Révolution dans la société nouvelle transformée par l'industrialisation.

On présentera brièvement les grandes phases du conflit. On insistera sur son caractère global et sur ses conséquences. On étudiera la vague révolutionnaire que la guerre a provoquée en Russie et dans le reste de l'Europe.

La crise des démocraties libérales sera abordée dans une perspective comparative, en montrant la diversité des situations initiales,

des remises en cause opérées et des solutions apportées. Le cas de la France sera étudié d'une façon plus approfondie.

#### 4- Les régimes totalitaires : fascisme, nazisme, stalinisme.

On étudiera les caractères spécifiques de chacun de ces trois régimes. On examinera comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont, les uns et les autres, utilisé des pratiques totalitaires qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'État.

Pour conclure, on étudiera à partir de cartes la marche à la guerre (1935-1939).

### GÉOGRAPHIE (CLASSE DE PREMIÈRE) : LA FRANCE EN EUROPE ET DANS LE MONDE

Le programme de la classe de première porte sur l'étude de la France en Europe et dans le monde. Il se situe dans la logique du programme de la classe de seconde et doit déjà préparer au programme de la classe terminale.

Dans chacune des trois parties du programme, une cohérence d'ensemble s'établit par une démarche commune : le changement d'échelle qui permet une meilleure compréhension des espaces emboîtés. En évoluant de l'échelle locale aux échelles régionale, nationale, européenne et mondiale, on mettra en lumière des distributions et des dynamiques spatiales. Ainsi l'accent sera mis sur l'approche géographique plutôt qu'économique. L'outil cartographique s'en trouve naturellement privilégié et la télédétection, entre autres, pourra offrir de riches possibilités.

L'étude des questions du programme doit s'organiser autour d'une problématique spécifique. En structurant le travail, elle permet d'en dégager les points essentiels. Elle invite les élèves à adopter une attitude active dans la construction du savoir et dans la maîtrise des apprentissages. La réflexion contribue ainsi à la formation civique des élèves en leur permettant d'acquérir les connaissances et les repères essentiels à l'exercice de leur citoyenneté.

Les évaluations horaires proposées (8 à 10 heures pour la première partie, 12 à 15 heures pour la deuxième partie, 16 à 20 heures pour la troisième partie) concernent les élèves de la série S. L'horaire des séries L et ES doit permettre des approfondissements.

#### PROGRAMME

#### COMMENTAIRE

### I - La France en perspective.

(8 à 10 heures)

#### 1 - L'Europe.

On s'interrogera sur la définition de l'Europe et de ses composantes (Europe occidentale, centrale, orientale). Parmi les différents ensembles politiques et économiques auxquels la France appartient, une place importante est accordée à l'Union européenne dont on évoquera le rôle mondial.

2 - La France en Europe : des milieux différents, des cultures différentes, une construction historique.

3 - La France dans le monde.

## II - Le territoire français et son organisation.

(12 à 15 heures)

1 - La population et les trames du peuplement.

2 - Organisation et dynamiques des espaces agricoles, industriels et urbains.

3 - L'aménagement du territoire.

## III - États et régions en France et en Europe.

(16 à 20 heures)

1 - Régionalisations et politiques régionales.

2 - Régions et ensembles régionaux.

3 - Deux États européens.

L'idée directrice sera la différenciation du territoire français dans l'espace européen. Dans ses aspects naturels comme dans ses aspects culturels, la France participe à la fois de l'Europe du Nord et de l'Europe méditerranéenne, de l'Europe atlantique et de l'Europe rhénane et alpine.

On étudiera les aspects culturels (francophonie), économiques et géostratégiques, en accordant toute leur importance aux DOM-TOM.

À chaque étape, il conviendra de singulariser la France dans l'ensemble européen.

On étudiera la répartition et la composition de la population, les flux migratoires et leur évolution. On analysera villes et réseaux urbains, centres et banlieues, espaces ruraux.

On présentera les activités, l'évolution de leur localisation et leur rôle dans la structuration du territoire, à différentes échelles.

L'aménagement du territoire sera étudié en montrant le rôle de l'État, des collectivités locales et de l'Union européenne.

À partir d'exemples locaux, régionaux et nationaux on étudiera les projets, les débats et les réalisations.

À partir d'exemples choisis dans différents États, on définira la notion de région, le poids des divisions administratives, les politiques régionales et leurs acteurs, en tenant compte des représentations.

On étudiera la région où vivent les élèves ainsi que d'autres régions à différentes échelles y compris des régions transnationales.

En insistant sur ce qui constitue leur spécificité en Europe, on étudiera le Royaume-Uni et un État de l'Europe méditerranéenne.

**HISTOIRE (CLASSE TERMINALE) : LE MONDE DE 1939 À NOS JOURS**

Couronnant les études de second cycle, le programme d'histoire des classes terminales s'inspire, comme ceux des années précédentes, de la même volonté d'organiser les connaissances autour d'axes problématiques ne retenant que les faits significatifs des grandes évolutions, à l'exclusion de toute approche strictement événementielle. Il comporte trois parties d'ampleur inégale. L'étude de la Seconde Guerre mondiale, de ses caractères spécifiques et de son bilan sert de point de départ à l'analyse du monde contemporain. La seconde partie du programme porte sur le monde de 1945 à nos jours ; son objet est de saisir les grands enjeux, les problèmes fondamentaux, les principales lignes de clivage, les grandes transformations qui, en un demi-siècle, ont abouti à dessiner les traits du monde d'aujourd'hui. Enfin, la troisième partie porte sur la France depuis 1945 ; son but est d'examiner comment elle s'est adaptée aux grandes évolutions mondiales et comment elle se situe dans le monde contemporain.

L'ampleur du programme comme ses objectifs supposent une approche synthétique des thèmes abordés. C'est en conformité avec ces caractères problématiques et globaux du programme que seront choisis les sujets de baccalauréat qui porteront, pour les compositions, sur l'ensemble de la tranche chronologique de chaque partie du programme et, pour les épreuves sur documents, sur les événements majeurs ou les grandes évolutions significatives.

On veillera, dans la mise en œuvre, à articuler le programme d'histoire et celui de géographie. Les indications horaires (7 à 9 heures pour la première partie, 21 à 23 heures pour la seconde et 9 à 11 heures pour la troisième) ont été calculées pour la série S. L'horaire des séries L et ES doit permettre des approfondissements.

**PROGRAMME****COMMENTAIRE****I - La Seconde Guerre mondiale.**

(7 à 9 heures)

**1 - Les grandes phases.**

On ne reviendra pas sur les origines de la guerre, déjà étudiées en première. L'analyse des grandes phases, à partir de cartes, se limitera à l'essentiel. Elle mettra en évidence l'extension géographique et le caractère total du conflit.

**2 - L'Europe et la France dans la guerre.**

À partir d'une carte de l'Europe en 1942, on analysera les formes de l'occupation, les collaborations, les résistances. On insistera sur l'univers concentrationnaire et l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes. L'étude de la France ("drôle de guerre", défaite, régime de Vichy, Libération) permettra d'analyser la nature et le rôle du régime de Vichy, les différentes formes de collaboration, le rôle de la Résistance intérieure et de la France libre.

**3 - Bilan de la guerre.**

Le bilan permettra d'analyser les ébranlements matériels et moraux provoqués par le conflit, la nouvelle carte du monde et la naissance de l'ONU.

## **II - Le monde de 1945 à nos jours.**

(21 à 23 heures)

### **1 - Les transformations économiques et sociales du monde depuis 1945.**

On tracera le cadre économique et social du second XX<sup>e</sup> siècle en évoquant successivement la croissance et la crise et en insistant sur les mutations sociales, l'évolution de la civilisation matérielle et des modes de vie.

On montrera comment, depuis 1945, évoluent les inégalités entre les différentes régions du monde.

### **2 - Les grands modèles idéologiques du monde (institutions, société, culture) et leur évolution : le modèle soviétique, le modèle chinois, le modèle américain, le modèle européen libéral.**

Sans entrer dans le détail de l'histoire événementielle, on insistera sur les traits majeurs qui caractérisent ces modèles. On analysera l'évolution de leur influence, les limites de leur rayonnement depuis 1945.

Pour l'Europe libérale, il ne s'agit en aucun cas de juxtaposer les histoires nationales des États, mais de montrer, sans omettre les éléments de diversité, la convergence de leurs choix institutionnels, de leurs transformations économiques, sociales et culturelles. La construction européenne sera étudiée en relation avec cette évolution d'ensemble en s'appuyant sur les acquis du programme de géographie de première.

### **3 - Les affrontements des grandes puissances et la dissolution des blocs.**

On insistera sur les lignes de force de la politique internationale sans entrer dans le détail des multiples crises qui ont marqué celle-ci. On évoquera donc la période bipolaire de la guerre froide, puis la formation d'un monde beaucoup plus diversifié et complexe.

### **4 - L'émancipation des peuples dépendants et l'émergence du Tiers Monde.**

À partir de cartes et d'exemples choisis pour illustrer des processus différents, on analysera les mouvements d'émancipation des peuples depuis 1945 et les problèmes multiples qui en sont la conséquence jusqu'à nos jours.

## **III - La France depuis 1945.**

(9 à 11 heures)

### **1 - L'évolution politique.**

On étudiera les grandes phases de la vie politique de la France depuis 1945. On analysera les institutions de la V<sup>e</sup> République et leur fonctionnement.

On examinera les orientations durables et les grandes phases de la politique extérieure.

**2 - Économie, société, culture.**

On mettra l'accent sur les bouleversements des structures économiques et sociales de la France. On analysera l'évolution de la population, des modes de vie, des pratiques culturelles et des croyances.

**GÉOGRAPHIE (CLASSE TERMINALE) : L'ESPACE MONDIAL**

Le programme de géographie de la classe terminale est l'aboutissement des trois années d'étude du lycée puisqu'il a l'ambition de donner quelques clés d'explication d'un monde en mouvement. Par ses objectifs, il rejoint le programme d'histoire et contribue à la formation intellectuelle et civique des élèves qui doivent comprendre le monde d'aujourd'hui afin de pouvoir s'y situer.

Cette étude de l'espace mondial ne peut être exhaustive. Elle propose de privilégier des approches à différentes échelles. La première partie tente, à l'échelle mondiale, de faire comprendre l'organisation de l'espace mondial à partir de cartes politiques, culturelles et économiques. La deuxième partie, à l'échelle des États, propose l'analyse de la puissance et du rayonnement des États-Unis, du Japon et de l'Allemagne, trois États représentatifs des pôles dominants du monde d'aujourd'hui. Ainsi l'Europe, en géographie comme en histoire, est présente dans les programmes de terminale. La troisième partie, à l'échelle de continents, propose l'étude de quelques grandes questions géographiques : la grande ville, l'agriculture, la cohérence du territoire, la croissance de la population. Ces thèmes qui ont tous un lien avec les problèmes du développement sont traités dans le cadre de territoires déterminés.

Les indications horaires (6 à 8 heures pour la première partie, 17 à 19 heures pour la seconde, 14 à 16 heures pour la troisième) ont été calculées pour la série S. L'horaire des séries L et ES doit permettre des approfondissements.

**PROGRAMME****COMMENTAIRE****1 - L'organisation géographique du monde.**

(6 à 8 heures)

**1 - Les grandes divisions du monde : cartes politiques, aires de civilisation.**

On présentera la carte politique du monde (lignes de clivage et tentatives d'association) et celles des grandes aires de civilisation (cultures, langues, religions) à l'échelle mondiale.

**2 - Inégalités de développement et centres d'impulsion dans l'espace mondial.**

On présentera, à partir de cartes, et en utilisant différents critères, les inégalités de développement, les principaux pôles de développement et les grands réseaux d'échange qui leur sont liés.

## **II - Trois puissances économiques mondiales.**

(17 à 19 heures)

- 1 - Les États-Unis en Amérique et dans le monde.
- 2 - Le Japon en Asie orientale et dans le monde.
- 3 - L'Allemagne en Europe et dans le monde.

L'étude sera organisée autour de l'idée de puissance.

Pour chacun des trois États on abordera les rapports entre la population et le territoire, les relations entre la distribution des activités et l'organisation du territoire, la puissance régionale et mondiale.

Les problématiques seront construites en fonction des caractères spécifiques de chaque État.

## **III - Quelques problèmes géographiques mondiaux à l'échelle continentale.**

(14 à 16 heures)

- 1 - Les grandes villes d'Afrique.
- 2 - Agriculture et développement en Amérique latine.
- 3 - Peuplement et maîtrise du territoire en Russie.
- 4 - Population et développement en Chine et en Union indienne.

On analysera la situation géographique et l'évolution des grandes villes. On étudiera à partir d'un ou deux exemples les activités, les contrastes sociaux et la morphologie urbaine.

On présentera, à partir d'un petit nombre d'exemples nationaux et en faisant les rappels historiques nécessaires, le rôle des productions et des politiques agraires dans le développement et les tensions créées par l'inégale répartition des terres.

On étudiera l'immensité continentale et la diversité du peuplement, les problèmes de communication et d'utilisation des ressources. On prendra en compte la marque des héritages.

On analysera la répartition géographique de la population. On présentera les politiques démographiques actuelles. On étudiera les liens entre les problèmes de population et le développement.

# HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE DU CYCLE TERMINAL DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE (séries STI, STL, SMS, STT)

Arrêté du 9-5-1995 . JO du 17-5-1995

NOR : MENL9500818A

RLR : 524-9

MEN - DLC A1

*Vu L. n° 83-663 du 22-7-1983, compl. L. n° 83-8 du 7-1-1983, mod. et compl. par L. n° 85-97 du 25-1-1985 ; L. de progr. n° 85-1371 du 23-12-1985 ; L. d'orient. n° 89-486 du 10-7-1989 ; D. n° 76-1304 du 28-12-1976 mod. not. par D. n° 92-57 du 17-1-1992 ; D. n° 77-521 du 18-5-1977 mod., port. applic. L. n° 75-620 du 11-7-1975 ; D. n° 85-924 du 30-8-1985 mod. par D. n° 90-978 du 31-10-1990 ; D. n° 93-1093 du 15-9-1993 ; Arrêtés du 17-1-1992 ; A. du 10-7-1992 mod. ; A. du 15-9-1993 ; Avis du CNP ; Avis du CSE du 12-4-1995 ;*

**Article 1** - Les programmes d'histoire et de géographie du cycle terminal de la voie technologique sont définis en annexe du présent arrêté.

**Article 2** - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée de l'année scolaire 1997-1998 pour la classe de première, à compter de la rentrée de l'année scolaire 1998-1999 pour la classe terminale. Les programmes figurant dans les arrêtés du 9 mars 1982 et du 16 mars 1982 sont abrogés à l'entrée en vigueur du présent arrêté.

**Article 3** - Le directeur des lycées et collèges du ministère de l'éducation nationale, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 9 mai 1995

Pour le ministre de l'éducation nationale  
 et par délégation,  
 Le directeur des lycées et collèges  
 Christian FORESTIER

# Annexe

## HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Les programmes d'histoire et de géographie des séries technologiques s'inscrivent, comme ceux des séries générales, dans la continuité des programmes de la classe de seconde. Leurs finalités, en histoire comme en géographie, sont identiques : donner aux élèves les connaissances et les outils intellectuels qui leur permettent de comprendre le monde contemporain et les rendent ainsi capables d'agir en citoyens responsables.

Cependant l'horaire réservé à l'histoire et à la géographie dans les séries technologiques, mais aussi les spécificités de ces séries imposent de procéder à des choix. Le nombre de questions à traiter pour chacune des deux disciplines (trois dont une à choisir parmi les questions optionnelles pour les séries STI, SMS et STL, quatre, dont une à choisir parmi les questions optionnelles en série STT) tient compte de ces impératifs. Ainsi entre 6 et 8 heures d'enseignement pourront être consacrées à chaque question. Les programmes, tout en prenant en compte les finalités culturelles et civiques de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, sont également construits en fonction de la spécificité des différentes séries.

Les approches pédagogiques seront nécessairement synthétiques, ce qui ne veut pas dire abstraites ; les enseignants veilleront à l'acquisition d'un petit nombre de repères chronologiques ou spatiaux à partir desquels ils aideront les élèves à acquérir l'intelligence des évolutions historiques et de l'organisation des espaces géographiques. Le travail sur documents, la constitution de dossiers seront privilégiés et pourront servir de base pour les épreuves du baccalauréat (à la fin de la classe de première pour les séries STI, SMS et STL, à la fin de la classe terminale pour la série STT). Ces épreuves étant orales, on veillera à entraîner les élèves à la clarté et à la rigueur de l'expression. Les exigences, à l'examen, seront précisées en fonction des caractères spécifiques de ces séries.

### PROGRAMME

### COMMENTAIRE

## HISTOIRE (CLASSE DE PREMIÈRE SÉRIES STI - STL - SMS) : LA FRANCE ET LE MONDE AUX XIX<sup>e</sup> ET XX<sup>e</sup> SIÈCLES

### I - Deux questions obligatoires

1 - La démocratie française de 1848 à nos jours.

En évitant une histoire des régimes successifs, on précisera quelques repères fondamentaux. On replacera dans son contexte historique la conquête des principaux droits politiques, économiques et sociaux. On étudiera les institutions de la V<sup>e</sup> République.

2 - De 1945 à nos jours : l'affrontement Est-Ouest et la dissolution des blocs.

On proposera non un récit détaillé mais une vision synthétique de l'évolution des relations internationales : affrontement de deux modèles au temps des blocs puis formation d'un monde beaucoup plus diversifié et complexe.

## II - Une question au choix.

1 - L'évolution de la société française du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

On présentera et on illustrera les principales évolutions des structures sociales et de la vie quotidienne, l'accès à l'enseignement, les grands mouvements de la vie culturelle et artistique, les formes et mutations de la culture populaire, les moyens d'information.

2 - Les régimes totalitaires au XX<sup>e</sup> siècle.

On étudiera les caractères spécifiques de l'Italie fasciste, de l'Allemagne nazie et de l'URSS stalinienne. On examinera comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont les uns et les autres utilisé des pratiques totalitaires qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'État.

3 - La Seconde Guerre mondiale.

Sans entrer dans une étude exhaustive, on rappellera la marche à la guerre et les responsabilités des régimes totalitaires dans son déclenchement, puis on présentera les grandes phases et les principaux théâtres du conflit en insistant sur son caractère total, sur l'univers concentrationnaire et sur l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes.

Le bilan permettra d'analyser les ébranlements matériels et moraux provoqués par le conflit. On insistera sur la nouvelle carte du monde et la naissance de l'ONU.

4 - Nationalismes et indépendances en Asie et en Afrique depuis 1945.

À partir de cartes et d'exemples choisis pour illustrer des processus différents, on évoquera l'émancipation des peuples dépendants depuis 1945 et les difficultés de l'indépendance.

## GÉOGRAPHIE (CLASSE DE PREMIÈRE SÉRIES STI - STL - SMS) : LA FRANCE, L'ESPACE MONDIAL

### PROGRAMME

### COMMENTAIRE

#### I - Deux questions obligatoires.

1 - Le territoire français et son aménagement.

On identifiera le territoire dans ses composantes naturelles. L'observation des déséquilibres au sein de ce territoire conduira à l'étude des politiques et des actions d'aménagement menées à toutes les échelles : collectivités ter-

## 2 - Le monde aujourd'hui : diversité et disparités.

ritoriales, État mais aussi Union européenne. Enfin l'étude du rayonnement mondial de la France permettra d'approcher son rôle culturel, économique et géostratégique en accordant toute leur importance aux DOM-TOM.

On présentera la carte politique du monde (lignes de clivage et tentatives d'association) et celle des grandes aires de civilisation (cultures, langues, religions).

On présentera les disparités des niveaux et des rythmes de développement aux échelles inter- et intra-nationales. On insistera sur l'hétérogénéité croissante des pays en développement.

## II - Une question au choix.

### 1 - La puissance des États-Unis d'Amérique.

Des cartes seront le support privilégié permettant d'identifier le territoire américain puis de caractériser les principaux aspects de l'organisation de l'espace et de ses évolutions.

On définira les éléments de la puissance américaine. On abordera enfin la place des États-Unis dans le continent américain et dans le monde, en soulignant la compétition entre les États-Unis et les États de l'Asie orientale comme entre les États-Unis et l'Europe.

### 2 - Les approches géographiques de la dimension européenne.

On proposera un certain nombre de repères à partir d'un ensemble de cartes, sans entrer dans une étude exhaustive de chacun des éléments de l'ensemble européen. On montrera tout d'abord comment l'Europe se distingue dans l'ensemble eurasiatique. Seront rappelés ensuite les vagues de peuplement et les éléments du patrimoine culturel qui contribuent à donner à l'Europe son identité. Les caractéristiques majeures des milieux physiques formant l'architecture de l'Europe seront dégagées. Enfin, on étudiera les principaux indicateurs socio-économiques caractérisant les populations dans leur territoire et on indiquera les organisations de toute nature qui lient les États.

### 3 - Population et développement en Chine et en Union indienne.

On analysera la répartition géographique de la population. On présentera les politiques démographiques actuelles. On étudiera les liens entre les problèmes de population et le développement.

**4 - Population et santé.**

Une série de cartes à plusieurs échelles et de tableaux permettra de mettre en évidence la répartition et les rythmes d'accroissement de la population mondiale. La notion de transition démographique (et ses limites) sera ainsi dégagée. La confrontation de documents notamment cartographiques permettra de préciser la dimension spatiale de quelques grandes questions sanitaires, par exemple les régimes alimentaires, et d'étudier la diffusion et l'extension de grandes maladies.

On analysera quelques exemples d'actions internationales, nationales et locales en faveur de la protection sociale, de l'éducation et de la santé.

**HISTOIRE (CLASSE DE PREMIÈRE - SÉRIE STT) : LE MONDE DU MILIEU DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE À 1939****PROGRAMME****COMMENTAIRE****1 - Trois questions obligatoires.**

**1 - L'évolution politique de la France de 1848 à 1939.**

On examinera comment, de la Seconde République à la veille de la Première Guerre mondiale, la France, tout en poursuivant son développement économique et en exerçant un grand rayonnement culturel, est à la recherche d'un régime politique capable d'inscrire l'héritage de la Révolution dans la nouvelle société issue de l'industrialisation. On montrera que la complexité des problèmes de l'entre-deux guerres, conduit les contemporains à s'interroger sur l'efficacité du régime parlementaire qui entre alors dans une période de crise.

**2 - Les transformations économiques et sociales en Europe et en Amérique du Nord du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1939.**

Le phénomène majeur est la croissance économique. On présentera, en s'appuyant sur l'histoire des entreprises, le processus d'industrialisation et les transformations économiques et sociales qui lui sont liées. Il s'agit de saisir les évolutions et les ruptures majeures sur un siècle et non d'examiner le détail de la conjoncture.

**3 - Les régimes totalitaires en Europe de 1919 à 1939.**

On étudiera les caractères spécifiques de l'Italie fasciste, de l'Allemagne nazie et de l'URSS stalinienne. On examinera comment, à partir

de fondements et d'objectifs différents, ils ont les uns et les autres utilisé des pratiques totalitaires qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'État.

## II - Une question au choix.

1 - Nationalités et nationalismes en Europe du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1939.

On montrera comment, après la formation de nouveaux États-nations, les sentiments nationaux se transforment en nationalismes et constituent l'une des causes de la Première Guerre mondiale. Sans entrer dans le détail du déroulement du conflit, on présentera un bilan humain et matériel de la guerre et les problèmes posés par l'application du principe des nationalités.

2 - Empires et métropoles de la veille de la Première Guerre mondiale à 1939.

À partir de la carte des empires coloniaux en 1914 on s'interrogera sur les méthodes et sur les formes de la colonisation. On montrera l'émergence des mouvements nationaux dans les colonies pendant l'entre-deux guerres.

3 - Culture et pratiques culturelles en Europe et en Amérique du Nord du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1939.

À partir de quelques œuvres représentatives on évoquera le renouvellement des formes de l'art. Parallèlement on montrera la naissance d'une culture de masse fondée sur la presse, la radio, le cinéma et le sport.

4 - La vie quotidienne du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1939.

Afin d'éviter la juxtaposition de monographies sans liens entre elles, on s'attachera à montrer comment l'évolution des techniques et des mentalités bouleverse la vie quotidienne en Europe et en Amérique du Nord

## GÉOGRAPHIE (CLASSE DE PREMIÈRE - SÉRIE STT) : LA FRANCE EN EUROPE ET DANS LE MONDE

### PROGRAMME

### COMMENTAIRE

## I - Trois questions obligatoires.

1 - La France dans l'espace européen et mondial.

On expliquera comment le territoire français s'inscrit dans une logique européenne et mondiale. Pour cela, on partira de la position géographique et des principales caractéristiques de

ce territoire, puis on étudiera les enjeux géopolitiques et les types d'échanges (hommes, marchandises, capitaux) entre la France et l'Europe d'une part, entre la France et le reste du monde d'autre part. Enfin, l'étude du rayonnement mondial de la France permettra d'approcher son rôle culturel, économique et géostratégique en accordant toute leur importance aux DOM-TOM.

## 2 - La population de la France.

On rappellera l'histoire du peuplement de la France. On étudiera la répartition et le comportement démographique de la population. On accordera une place importante aux phénomènes migratoires et à l'urbanisation.

## 3 - Les approches géographiques de la dimension européenne.

On proposera un certain nombre de repères à partir d'un ensemble de cartes, sans entrer dans une étude exhaustive de chacun des éléments de l'ensemble européen. On montrera tout d'abord comment l'Europe se distingue dans l'ensemble eurasiatique. Seront rappelés ensuite les vagues de peuplement et les éléments du patrimoine culturel qui contribuent à donner à l'Europe son identité. Les caractéristiques majeures des milieux physiques formant l'architecture de l'Europe seront dégagées. Enfin, on étudiera les principaux indicateurs socio-économiques caractérisant les populations dans leur territoire et on indiquera les organisations de toute nature qui lient les États.

## II - Une question au choix.

### 1 - La localisation des activités industrielles en France.

À partir d'exemples à plusieurs échelles, on analysera l'évolution des facteurs de localisation des activités industrielles en les replaçant dans la perspective plus vaste des mutations des modes de production, de la tertiarisation croissante des économies et de la révolution des transports.

### 2 - Les mutations des espaces ruraux français.

À partir d'exemples régionaux on dégagera les principales mutations des espaces ruraux : évolution des activités agricoles, désertification, relations espaces ruraux/espaces urbains. Les conséquences des mécanismes et décisions de l'Union européenne seront soulignées.

### 3 - La circulation des hommes et des biens en France et dans l'Union européenne.

Une présentation des principaux réseaux de transport, de leurs lieux de connexion et des flux qui les parcourent permettra de mettre l'accent sur le rôle des voies rapides dans le cadre national et de l'Union européenne. L'étude d'une plate-forme logistique pourra compléter le thème.

### 4 - Le tourisme en France et dans l'Union européenne.

On soulignera l'importance du tourisme dans le cadre de la France et de l'Union européenne en présentant les principaux lieux et les flux. On analysera les types de tourisme, et on présentera les principales formes d'aménagement réalisées. Le poids économique de cette activité notamment dans les pays méditerranéens, sera souligné ainsi que ses conséquences sur l'environnement.

## HISTOIRE (CLASSE DE TERMINALE - SÉRIE STT) : LE MONDE DE 1939 À NOS JOURS

### PROGRAMME

### COMMENTAIRE

#### I - Trois questions obligatoires.

##### 1 - Institutions et vie politique en France de 1939 à nos jours.

L'étude de la France de 1939 à 1945 permettra d'analyser la défaite, la nature et le rôle du régime de Vichy et de la collaboration, l'action de la Résistance intérieure et de la France libre.

On caractérisera globalement la IV<sup>e</sup> République. On évoquera les principales phases de la vie politique de la V<sup>e</sup> République sans s'engager dans un récit détaillé. On analysera ses institutions et leur fonctionnement.

##### 2 - Croissance et crise économique depuis 1945.

On tracera le cadre économique et social du second vingtième siècle en évoquant successivement la croissance et la crise et en insistant sur les mutations sociales.

##### 3 - De 1945 à nos jours : l'affrontement Est-Ouest et la dissolution des blocs.

On proposera non un récit détaillé mais une vision synthétique de l'évolution des relations internationales : affrontement de deux modèles au temps des blocs puis formation d'un monde beaucoup plus diversifié et complexe.

## II - Une question au choix.

**1 - La Seconde Guerre mondiale (les grandes phases, l'Europe dans la guerre, bilan du conflit).**

L'analyse des grandes phases, à partir de cartes, se limitera à l'essentiel et mettra en évidence l'extension géographique et le caractère total du conflit.

À partir d'une carte de l'Europe en 1942, on analysera les formes de l'occupation, les collaborations et les résistances, en insistant sur l'univers concentrationnaire et l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes.

Le bilan de la guerre permettra d'analyser les ébranlements matériels et moraux provoqués par le conflit, la nouvelle carte du monde et la naissance de l'ONU.

**2 - Nationalismes et indépendances en Asie et en Afrique depuis 1945.**

À partir de cartes et d'exemples choisis pour illustrer des processus différents, on évoquera l'émancipation des peuples dépendants depuis 1945 et les difficultés de l'indépendance.

**3 - Les États-Unis et l'URSS de 1945 à 1991 : régimes politiques, sociétés, culture.**

En évitant le détail de l'histoire événementielle, on présentera ces deux puissances qui s'érigent chacune en modèle.

Sur le plan politique, on évoquera les grands traits du système américain (régime présidentiel fonctionnant dans le cadre d'un État fédéral) en le rattachant à la forme libérale de gouvernement. On l'opposera au régime soviétique (démocratie populaire fonctionnant sur la base d'un parti unique dans le cadre d'un État totalitaire). On évoquera ensuite les sociétés américaine et soviétique, en s'efforçant de mettre en valeur les mutations et les tensions qui les affectent.

**4 - Économie, société, culture en France depuis 1945.**

On mettra l'accent sur les changements des structures économiques et sociales et on analysera l'évolution de la population, des modes de vie et des croyances.

**GÉOGRAPHIE (CLASSE DE TERMINALE - SÉRIE STT) : L'ESPACE MONDIAL**

**PROGRAMME**

**COMMENTAIRE**

**I - Trois questions obligatoires.**

1 - Le monde aujourd'hui : diversité et disparités.

On présentera la carte politique du monde (lignes de clivage et tentatives d'association) et celle des grandes aires de civilisation (cultures, langues, religions).

On présentera les disparités des niveaux et des rythmes de développement aux échelles inter- et intra-nationales. On insistera sur l'hétérogénéité croissante des pays en développement.

2 - La puissance des États-Unis d'Amérique.

Des cartes seront le support privilégié permettant d'identifier le territoire américain puis de caractériser les principaux aspects de l'organisation de l'espace et de ses évolutions.

On définira les éléments de la puissance américaine. On abordera enfin la place des États-Unis dans le continent américain et dans le monde, en soulignant la compétition entre les États-Unis et les États de l'Asie orientale comme entre les États-Unis et l'Europe.

3 - Population et développement en Chine et en Union indienne.

On analysera la répartition géographique de la population. On présentera les politiques démographiques actuelles. On étudiera les liens entre les problèmes de population et le développement.

**II - Une question au choix.**

1 - Peuplement, territoire et ressources en Russie.

On étudiera l'immensité continentale et la diversité du peuplement, les problèmes de communication et d'utilisation des ressources. On prendra en compte la marque des héritages.

2 - Le Japon en Asie orientale et dans le monde.

L'étude sera organisée autour de l'idée de puissance.

3 - L'Allemagne en Europe et dans le monde.

Pour chacun des deux États on abordera les rapports entre la population et le territoire, les relations entre la distribution des activités et l'organisation du territoire, la puissance régionale et mondiale.

Les problématiques seront construites en fonction des caractères spécifiques de chaque État.

#### 4-L'eau dans le monde.

Après un rappel du cycle de l'eau et des disponibilités à l'échelle de la planète, on étudiera les principaux problèmes qui se posent tant dans les pays développés que dans les pays en développement : concurrence entre les activités agricoles, industrielles et de loisir et la consommation courante des habitants ; pollution et traitement des eaux douces et salines ; aménagements et grands travaux. Afin de saisir la dimension géopolitique de cette question on développera un exemple au choix : Moyen-Orient, Asie Centrale, Soudan etc...